
Comptes 2021

-
- 1) Préambule
 - 2) Charges et revenus de fonctionnement
 - 3) Tableau des investissements
 - 4) Récapitulation des comptes administratifs
 - 5) Comptes du bilan
 - 6) Degré d'autofinancement et endettement net par habitant
 - 7) Etat des emprunts
 - 8) Conclusions

20 juin 2022

Commune de St-Gingolph

CONVOCATON

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Lundi 20 juin 2022 à 20h00,
à la salle polyvalente.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot de Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Présentation et approbation des comptes 2021
4. Divers

Le PV de la dernière assemblée et les comptes sont déposés jusqu'à la date de l'Assemblée au bureau communal, où chaque citoyen peut venir les consulter et demander des explications, aux heures régulières d'ouverture.

Les comptes sont également disponibles sur le site internet communal :

<http://www.st-gingolph.ch/administration/finance>



1) Préambule

Mesdames, Messieurs, Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Conformément à l'art. 7 al. 1 de la loi sur les Communes du 5 février 2004, nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation les comptes de l'exercice 2021 tels que soumis à l'organe de contrôle et entérinés par l'Exécutif communal le 30 mai 2022, en présence de Nofival SA, réviseurs.

Remarques préliminaires

Dans sa volonté de présenter la situation financière de la Commune de manière claire et transparente, la Municipalité de St-Gingolph publie la présente brochure qui fournit le résumé commenté des comptes de l'exercice sous examen.

La comparaison avec les comptes 2020 et le budget 2021 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté. La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (Ofinco) du 16 juin 2004.

Modèle comptable

Il est utile de rappeler que les comptes 2021 sont les derniers à être présentés sous le format MCH1 (Modèle Comptable Harmonisé 1). Dès les comptes 2022, ces derniers seront présentés en format MCH2. Ces futures normes prévoient que la comptabilité reflète la réalité des valeurs inscrites au bilan. Nous aurons donc une réévaluation des postes du patrimoine administratif et une réduction des amortissements qui sont calculés aujourd'hui à 10% de la valeur d'acquisition.

Résumé

La situation des comptes au 31 décembre 2021 est meilleure que ne laissait présager le budget. Ce dernier prévoyait une perte de Fr. 619'311.-, alors que les comptes se soldent par un excédent de charges de 374'127.-. Cela reste donc un exercice déficitaire et la municipalité a pleinement pris conscience de l'ampleur de la tâche qui lui incombe. Certaines mesures ont déjà été prises, mais ne déploieront leurs effets que lors des exercices 2022, voire 2023.

L'année 2021 a été impactée de manière directe par la COVID-19. En effet, les rentrées fiscales 2021 sont principalement basées sur les impôts de l'année 2020, qui diminuent de près de 50 % en ce qui concerne les personnes morales et de 9 % pour les personnes physiques. La diminution de la péréquation financière, due aux résultats des années "loterie" qui ont servi à rembourser des dettes, portant pourtant peu d'intérêt, plutôt que d'investir pour contrer l'effet de ces rentrées fiscales extraordinaires sur cette redistribution entre communes pèse encore un peu plus sur les revenus.

Au niveau des dépenses, la problématique des services qui doivent légalement être autofinancés n'a pas encore pu être réglée, mais les travaux de réflexions sur les différents règlements ont débuté.

2) Charges et revenus de fonctionnement

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	692'242.64	35'648.10	649'040.00	28'300.00	722'777.63	25'371.14
1 Sécurité publique	372'859.36	33'728.90	391'534.00	34'560.00	392'711.70	50'195.55
2 Enseignement et formation	873'469.09	28'060.29	916'200.00	33'400.00	824'542.70	19'825.95
3 Culture, loisirs et culte	236'242.92	4'933.25	257'858.00	3'900.00	227'603.19	1'738.10
4 Santé	115'923.34	6'566.25	117'700.00	-	128'282.65	-
5 Prévoyance sociale	537'618.63	42'309.70	567'710.00	53'200.00	493'529.95	42'929.10
6 Trafic	438'951.42	38'049.61	472'590.00	42'450.00	572'509.73	36'751.22
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	1'060'760.37	902'810.22	1'037'151.00	929'271.00	1'003'395.23	822'960.55
8 Economie publique, yc services industriels	42'281.55	21'933.95	53'690.00	15'930.00	32'309.15	11'939.85
9 Finances et impôts	542'870.77	3'816'905.87	479'241.00	3'182'392.00	326'311.27	3'338'134.63
Total des charges et des revenus	4'913'220.09	4'930'946.14	4'942'714.00	4'323'403.00	4'723'973.20	4'349'846.09
Excédent de charges		-		619'311.00		374'127.11
Excédent de revenus	17'726.05		-		-	

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'149'992.45		1'229'213.00		1'126'829.77	
31 Biens, services et marchandises	1'160'924.07		1'026'620.00		1'161'568.48	
32 Intérêts passifs	68'891.31		53'800.00		53'864.71	
33 Amortissements	660'248.55		564'900.00		559'287.02	
34 Parts à des contributions sans affectation	25'078.75		23'000.00		19'949.65	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	491'567.59		572'000.00		595'009.71	
36 Subventions accordées	1'092'576.39		1'125'700.00		973'332.50	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	263'940.98		347'481.00		234'131.36	
40 Impôts		3'392'531.80		2'829'000.00		2'999'097.50
41 Patentes et concessions		48'411.95		50'200.00		46'748.35
42 Revenus des biens		279'040.52		279'782.00		254'318.43
43 Contributions		626'313.82		615'080.00		597'768.80
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		107'047.55		27'700.00		30'381.77
45 Restitutions de collectivités publiques		117'546.30		118'200.00		126'354.05
46 Subventions		70'994.70		56'050.00		43'563.55
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		25'118.52		15'560.00		17'482.28
49 Imputations internes		263'940.98		331'831.00		234'131.36
Total des charges et des revenus	4'913'220.09	4'930'946.14	4'942'714.00	4'323'403.00	4'723'973.20	4'349'846.09
Excédent de charges		-		619'311.00		374'127.11
Excédent de revenus	17'726.05		-		-	

Charges et revenus

Malgré des charges en diminution de Fr. 189'247.- par rapport à 2020, l'exercice 2021 présente un excédent de charges de Fr. 374'127.- en raison de la baisse des revenus de Fr. 581'100.-. La crise sanitaire a donc eu un impact très important sur les entrées fiscales de notre collectivité.

En outre, l'exercice 2021 a, sans aucun doute, constitué un exercice de transition pour un Conseil municipal en grande partie renouvelé, auquel il a fallu un peu de temps pour s'approprier les dossiers. Désormais, une meilleure utilisation des ressources est l'objectif principal du Conseil. Cela passe par certaines mesures, prises et à prendre au niveau des différents services communaux, mais également par la révision de la plupart des règlements communaux, dans le but d'optimiser et de rendre plus juste leur financement.

Au niveau des écarts, les plus défavorables sont constatés sur « Administration générale » à cause de modifications du personnel, « Trafic » dont les montants sont essentiellement constitués par la participation aux travaux du canton et « Finances et impôts » soit la baisse d'encaissement des impôts.

3) Tableau des investissements

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	2'400.00	-	19'262.30	-	-
2 Enseignement et formation	395'082.85	-	200'000.00	-	366'316.90	-	-
3 Culture, loisirs et culte	18'500.00	-	50'000.00	-	12'925.00	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	5'532.10	-	5'900.00	-	4'372.30	-	-
6 Trafic	-12'167.00	-	146'000.00	-	278'272.68	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	175'472.85	109'241.80	1'106'000.00	297'000.00	773'156.92	94'055.55	-
8 Economie publique, yc services industriels	-	-	200'000.00	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	600.00	-	-
Total des dépenses et des recettes	582'420.80	109'241.80	1'710'300.00	297'000.00	1'454'906.10	94'055.55	
Excédent de dépenses		473'179.00		1'413'300.00		1'360'850.55	
Excédent de recettes							

Compte des investissements selon les natures		Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
50 Investissements propres	605'109.80	-	1'552'000.00	-	1'373'662.35	-	-
52 Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-	-
56 Subventions accordées	-22'689.00	-	10'300.00	-	54'833.45	-	-
57 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-	-
58 Autres dépenses activables	-	-	148'000.00	-	26'410.30	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-	-
61 Contributions de tiers	-	77'000.55	-	30'000.00	-	-32'831.95	-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-	-
63 Facturation à des tiers	-	19'487.00	-	-	-	20'987.50	-
64 Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-	-
66 Subventions acquises	-	12'754.25	-	267'000.00	-	105'900.00	-
67 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	582'420.80	109'241.80	1'710'300.00	297'000.00	1'454'906.10	94'055.55	
Excédent de dépenses		473'179.00		1'413'300.00		1'360'850.55	
Excédent de recettes							

Investissements

Il a été constaté que plusieurs factures concernant des dépenses réalisées en 2020 ont été comptabilisées en 2021, pour un montant d'environ Fr. 200'000.-. Cette erreur de 2020 a un effet sur les investissements 2021, mais également sur les différents indicateurs, présentés trop favorablement en 2020 et trop négativement en 2021.

Les investissements ont plus que doublé par rapport à 2020 et se montent à Fr. 1'360'850.55 nets. Toutefois, la plupart des investissements planifiés en 2020 avaient été reportés à 2021, raison du montant important des investissements au budget.

Dépenses d'investissement	Montant
Rue du Lac, y compris infrastructure et lumière	462 561.10
Collège et salle polyvalente, bâtiments et matériel	366 316.90
Aménagement du Vallon de la Morge	111 441.05
Vidange du Pissoir	107 636.45
Réseau d'eau potable, le Grand Clos	91 732.75
Aménagement de la Ravine Blanche, Clarive	73 778.60
Part. aux corrections des routes cantonales	40 636.00
Réseau d'eau potable, divers	31 388.65
Stations de pompage Châble de la Roche et Ecole des Missions	26 521.95
RCCZ et PAZ	26 410.30
Aménagement du Cône de la Morge	20 560.55
Plan général d'évacuation des eaux	16 141.75
Réseau des eaux usées, divers	14 575.20
Routes communales diverses	14 001.00
MEP "Pré de Cure", parking	12 925.00
Réseau d'évacuation des eaux de surface	11 865.95
Bornes hydrantes	11 615.45
Stand de tir de Châble-Croix, participation de la Commune	7 646.85
Institutions handicapés / sociales	4 372.30
3ème correction du Rhône	2 178.30
Travaux au Beau-Site	600.00

Total des charges d'investissements 2021 1 454 906.10

Recettes d'investissement	Montant
Récupération TVA	-32 831.95
Participation de la Mairie française aux investissements	20 987.50
Subvention cantonale Vidange du Pissoir	89 300.00
Subvention cantonale RCCZ et PAZ	16 600.00

Total des recettes d'investissements 2021 94 055.55

Investissements nets 1 360 850.55

4) Récapitulation des comptes administratifs

Aperçu du compte administratif		Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	4'445'075.09	4'434'814.00	4'181'239.31
Revenus financiers	+ CHF	4'930'946.14	4'323'403.00	4'349'846.09
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	111'411.00	-
Marge d'autofinancement	= CHF	485'871.05	-	168'606.78
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	111'411.00	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	485'871.05	-	168'606.78
Amortissements ordinaires	- CHF	455'336.10	507'900.00	542'733.89
Amortissements complémentaires	- CHF	12'808.90	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	619'311.00	374'127.11
Excédent de revenus	= CHF	17'726.05	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	582'420.80	1'710'300.00	1'454'906.10
Recettes	- CHF	109'241.80	297'000.00	94'055.55
Investissements nets	= CHF	473'179.00	1'413'300.00	1'360'850.55
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	111'411.00	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	485'871.05	-	168'606.78
Investissements nets	- CHF	473'179.00	1'413'300.00	1'360'850.55
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'524'711.00	1'192'243.77
Excédent de financement	= CHF	12'692.05	-	-

Comptes administratifs

En raison de la diminution des recettes encaissées, notre marge d'autofinancement diminue fortement par rapport au dernier exercice. Ce tableau fait en effet apparaître une marge d'autofinancement positive de Fr. 168'607.-, insuffisante face aux 1'360'851.- d'investissements nets effectués en 2021. La différence est prélevée sur notre fortune.

Il s'agit toutefois de rappeler que des investissements réalisés en 2020 ont été comptabilisés en 2021, ce qui péjore la situation 2021 au profit de la précédente.

5) Comptes du Bilan

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2020	Etat 31.12.2021
1	Actif	9'928'056.14	9'610'915.29
	Patrimoine financier	5'793'799.61	4'641'419.82
10	Disponibilités	2'582'892.48	1'303'872.50
11	Avoirs	2'178'985.60	2'025'590.68
12	Placements	1'027'306.83	1'047'706.83
13	Actifs transitoires	4'614.70	264'249.81
	Patrimoine administratif	4'061'303.00	4'879'059.66
14	Investissements propres	3'817'694.00	4'602'854.06
15	Prêts et participations permanentes	-	-
16	Subventions d'investissement	188'805.00	219'712.33
17	Autres dépenses activables	54'804.00	56'493.27
	Financements spéciaux	72'953.53	90'435.81
18	Avances aux financements spéciaux	72'953.53	90'435.81
	Découvert	-	-
19	Découvert du bilan	-	-
2	Passif	9'928'056.14	9'610'915.29
	Engagement	5'530'483.31	5'587'469.57
20	Engagements courants	710'831.81	829'011.44
21	Dettes à court terme	-	-
22	Dettes à moyen et à long terme	4'490'000.00	4'435'000.00
23	Engagements envers des entités particulières	-	-
24	Provisions	300'000.00	300'000.00
25	Passifs transitoires	29'651.50	23'458.13
	Financements spéciaux	498'248.06	498'248.06
28	Engagements envers les financements spéciaux	498'248.06	498'248.06
	Fortune	3'899'324.77	3'525'197.66
29	Fortune nette	3'899'324.77	3'525'197.66

Bilan

Le poste « Disponibilités » a diminué fortement en un an. Cela s'explique par le retard, en 2020, dans le paiement de créanciers qui n'avaient toutefois pas été comptabilisés dans le bilan 2020 mais directement l'année de leur paiement en 2021, ainsi que par les investissements réalisés courant 2021. Le patrimoine administratif est globalement bien amorti, selon la règle légale d'un amortissement global de 10% au minimum. Il existe ainsi probablement des réserves latentes sur ces éléments.

La provision pour débiteurs douteux est de Fr. 300'000.- et devrait permettre de couvrir le risque de pertes sur les débiteurs. En effet, une mauvaise gestion de ce poste a été constatée depuis plusieurs exercices, comme nous le mentionnions déjà lors du dernier bouclage. Une première relance a été effectuée en novembre, mais l'amélioration de cette situation constitue une priorité pour le Conseil.

Finalement, la diminution de fortune représente la perte de l'exercice 2021.

6) Degré d'autofinancement et endettement net par habitant

1. Degré d'autofinancement (I1)		MCH	2020	2021	Moyenne
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		+ CHF	17'726.05	-	8'863.02
Excédent de charges du compte de fonctionnement		- CHF	-	374'127.11	187'063.56
Amortissements du patrimoine administratif	331	+ CHF	455'336.10	542'733.89	499'035.00
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332	+ CHF	12'808.90	-	6'404.45
Amortissement du découvert du bilan	333	+ CHF	-	-	-
Autofinancement		= CHF	485'871.05	168'606.78	327'238.91
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5	+ CHF	582'420.80	1'454'906.10	1'018'663.45
Recettes d'investissement reportées au bilan	6	- CHF	109'241.80	94'055.55	101'648.68
Investissements nets		= CHF	473'179.00	1'360'850.55	917'014.78
Autofinancement x 100		=	102.7%	12.4%	35.7%
Investissements nets					

4. Endettement net par habitant (I4)		MCH	2020	2021	Moyenne
Engagements courants	20	+ CHF	710'831.81	829'011.44	769'921.63
Dettes à court terme	21	+ CHF	-	-	-
Dettes à moyen et long termes	22	+ CHF	4'490'000.00	4'435'000.00	4'462'500.00
Engagements envers des entités particulières	23	+ CHF	-	-	-
Provisions	24	+ CHF	300'000.00	300'000.00	300'000.00
Passifs transitoires	25	+ CHF	29'651.50	23'458.13	26'554.82
Dette brute		= CHF	5'530'483.31	5'587'469.57	5'558'976.44
Ou					
Total des passifs	2	+ CHF	9'928'056.14	9'610'915.29	9'769'485.72
Fortune nette	29	- CHF	3'899'324.77	3'525'197.66	3'712'261.22
Financements spéciaux	28	- CHF	498'248.06	498'248.06	498'248.06
Dette brute		= CHF	5'530'483.31	5'587'469.57	5'558'976.44
Disponibilités	10	CHF	2'582'892.48	1'303'872.50	1'943'382.49
Avoir	11	+ CHF	2'178'985.60	2'025'590.68	2'102'288.14
Placements	12	+ CHF	1'027'306.83	1'047'706.83	1'037'506.83
Actifs transitoires	13	+ CHF	4'614.70	264'249.81	134'432.26
Patrimoine financier réalisable		= CHF	5'793'799.61	4'641'419.82	5'217'609.72
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		CHF	-263'316.30	946'049.75	341'366.73
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)			967	964	966
Dette brute – Patrimoine financier réalisable		=	-272	981	354
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)					

Compte tenu de la situation déjà expliquée au niveau des factures comptabilisées la mauvaise année, la comparaison entre 2020 et 2021 est particulièrement biaisée pour ces indicateurs.

Au niveau du degré d'autofinancement, les investissements 2020 n'ont, contrairement à ce qui a été présenté, pas pu être intégralement couverts par le résultat. Ainsi, l'exercice 2021 est pénalisé par le rattrapage de la comptabilisation de ces montants. Dans tous les cas, l'autofinancement n'aurait pas été suffisant pour soutenir la politique de rattrapage des investissements des dernières années présentée par le Conseil municipal lors du budget 2021.

Finalement, en ce qui concerne l'endettement net par habitant, nous pouvons considérer que le niveau présenté pour 2021 est correct. Celui de 2020 ne considère quant à lui pas certaines factures qui devaient encore être payées. Dans tous les cas, en-dessous d'un endettement de Fr. 3'000.- par habitant, le niveau peut être considéré comme faible.

7) Etat des emprunts

Etablissement	Affectation	Taux	Durée		Solde au	
			Début	Échéance	31.12.2020	31.12.2021
		%			Fr.	Fr.
BCGe	Captage et turbinage des eaux de la Tine / Clarive	1.950	03.02.2012	08.02.2027	2'000'000.00	2'000'000.00
Fondation supplétive LPP	Ultrafiltration (UF)	0.015	01.05.2021	30.04.2022	1'600'000.00	1'600'000.00
Fondation supplétive LPP	Maison des Sœurs	0.015	01.05.2021	30.04.2022	800'000.00	800'000.00
LIM (CH)	Ecole enfantine / primaire	-	31.12.2009	31.12.2022	90'000.00	35'000.00
TOTAL					4'490'000.00	4'435'000.00

Le crédit LIM concernant l'école enfantine sera intégralement remboursé en 2022.

Tous les autres emprunts sont identiques à l'année 2020.

8) Conclusions

Les années précédentes étaient exceptionnelles du point de vue des rentrées fiscales et l'exercice 2021 s'est vu grevé par une diminution drastique des impôts en lien direct avec l'épidémie de COVID. En outre, si un effort important devait être réalisé sur le suivi des débiteurs, la provision de Fr. 300'000.- devrait s'avérer suffisante afin d'anticiper les effets indésirables d'éventuelles pertes à comptabiliser.

Les disponibilités ont certes diminué en raison du paiement de créanciers en retard et des investissements présentés lors du budget 2021, mais leur niveau reste suffisant pour assurer la bonne gestion de la commune, sans faire appel à des dettes supplémentaires.

Au niveau des financements spéciaux (ordures, eaux propres et usées), différents règlements communaux doivent être révisés afin de permettre leur financement selon les normes légales. Dans l'intervalle, le ménage communal en assume le coût. Dès l'entrée en vigueur des normes de présentation comptable MCH2, il s'agira d'activer ces excédents de charges et les amortir sur une durée maximale de 8 ans. Il est donc impératif de trouver rapidement des solutions afin de régulariser cette situation.

Au vu de tous ces éléments, la fortune communale reste relativement stable, à Fr. 3'525'198.-, pour un total du bilan de Fr. 9'610'915.-.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal vous recommande d'approuver les comptes 2021, tels qu'entérinés en séance du 30 mai 2022.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée primaire, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos cordiales salutations.

Au nom du Conseil municipal
Damien Roch
Président